

La fédération INITIATIV'Retraite et l'Association des centres de prévention de l'AGIRC-ARRCO signent un accord de partenariat pour promouvoir l'accès des retraités à un bilan de de prévention.

Le 2 avril 2025, à l'occasion de l'Assemblée général de la Fédération INITIATIV'Retraite, Marie-Christine Chambe, Présidente de la fédération INITIATIV'Retraite (IR) et Claudine Catinaud, Directrice de l'Association des centres de Préventions de l'AGIRC-ARRCO (ACPAA) ont signé un accord de partenariat visant à la promotion de la prévention santé pour une meilleure qualité de vie tout au long de la retraite.



Les Engagements de l'Association des Centres de Prévention Agirc-Arrco :

- L'ACPAA s'engage à proposer au public cible (pré retraité de plus de 50 ans, et retraités de plus de 60 ans) une offre de bilans de prévention la mieux adaptée à la situation de chacun et, le cas échéant, proposer un parcours de prévention en l'accueillant dans l'un de ses centres. Dans la mesure du possible, elle s'engage également à coanimer des conférences sur les différents thèmes de la prévention en santé.
- Afin de favoriser les relations entre l'ACPAA et les représentants régionaux de l'IR, des rencontres ou réunions de suivi pourront avoir lieu ponctuellement dans les locaux de l'ACPAA.

Les engagements de la Fédération INITIATIV'Retraite

La Fédération INITIATIV'Retraite s'engage à promouvoir l'action de l'ACPAA au travers de différentes actions :

- Faire connaître l'ACPAA au travers des conférences qui seront proposées aux adhérents de l'IR.
- Promotion de l'ACPAA au travers de la mise à disposition de dépliants de l'ACPAA
- Promotion de l'ACPAA en relayant auprès des adhérents de l'IR l'existence des bilans de prévention et la possibilité d'en bénéficier
- Promotion de la Prévention au travers la rédaction d'informations relative à la prévention, et d'articles,

L'ACPAA et INITIATIV'Retraite s'engagent à informer leur réseau respectif de la convention et leur apporter toute information utile à la conclusion de partenariats locaux.

Cet accord reflète l'engagement des deux Associations en faveur de la promotion de la prévention et des actions du "bien vieillir" chez les retraités et pré-retraités.

Pour en savoir plus :

Le site de l'ACPAA : <https://www.centredeprevention.fr/>

N'hésitez pas à contacter :

Pour l'ACPAA : cmartins@agirc-arrco.fr

Pour la fédération INITIATIV'Retraite : alain.pelc@gmail.com ou blachesnaie@gmail.com

